



MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

15€/MOIS REMBOURSÉS sur votre mutuelle



L'État participe au financement
de la complémentaire santé
de ses agents à partir de janvier 2022.
Bénéficiez de 15 euros remboursés
chaque mois et de 50% à partir de 2024.